



Complémentaire Santé du groupe Alstom

Demande de dispense d'affiliation en propre (cas des « couples Alstom »)

Formulaire complété à transmettre à AES

Les accords de groupe du 8 novembre 2017 relatifs à la complémentaire santé prévoient pour les couples dont les deux membres travaillent dans l'une des sociétés françaises du groupe ALSTOM, que l'un des deux membres peut être affilié en propre et l'autre en tant qu'ayant-droit.

Je soussigné(e), matricule ALPS,

atteste être ayant-droit, en tant que conjoint(e), de la complémentaire Santé de :

Nom :

Prénom :

Matricule ALPS :

et demande à être dispensé(e) d'affiliation en propre à la couverture complémentaire Santé.

Fait à le

Signature

Pour bénéficier de la dispense, vous devez communiquer un **justificatif de votre couverture en tant qu'ayant droit (récapitulatif Génération de l'affiliation de votre conjoint(e) dans lequel figure votre qualité d'ayant-droit)**.

Ce justificatif devra être transmis annuellement pour continuer à bénéficier de votre dispense.